

CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE CIBLÉE

En fonction de son âge et de son développement physique, l'enfant acquiert des habiletés physiques de base qui lui seront utiles toute sa vie. Les parcs et les terrains de jeu offrent une grande variété de possibilités pour l'activité physique. Le choix des équipements et leur disposition sont primordiaux pour stimuler le développement physique des enfants, favoriser leur imagination et optimiser leur socialisation.

Voici les types d'habiletés physiques de base que permet l'aménagement proposé :

MOUVEMENTS DE LOCOMOTION



Marcher



Courir



Sautiller

MOUVEMENTS D'ÉQUILIBRE



Se maintenir en équilibre



Rouler



Rotation



Atterrir



Se balancer

ESTIMATION DÉTAILLÉE

AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL	15 200 \$
Matériel amortisseur	9 000 \$
2 bancs	1 200 \$
2 poubelles	1 200 \$
2 tables à pique-nique	1 800 \$
Arbres et végétation	2 000 \$

APPAREILS POUR ENFANTS 18 MOIS À 5 ANS	14 700 \$
Balancoire 6' à 2 places	900 \$
2 sièges pour bébé	200 \$
Module de jeu	9 000 \$
Tunnel	3 000 \$
2 équipements sur ressort	1 600 \$

APPAREILS POUR ENFANTS 5 À 12 ANS	20 000 \$
Balancoire 8' à 4 places	1 800 \$
4 sièges de balançoire à sangle	200 \$
Planches à bascule à 4 places	1 000 \$
Glissoire 6'	3 000 \$
Carrousel	5 000 \$
Circuit de grimpeurs (6 composantes)	9 000 \$

À noter : taxes, excavation et installation en sus

TOTAL : 49 900 \$

Nous tenons à spécifier que, vu la quantité de produits différents offerts sur le marché et considérant le nombre de fournisseurs qui offrent des équipements spécialisés, la proposition ci-dessous ne représente qu'un modèle qu'il est possible d'appliquer, mais qu'en fonction des équipements déjà en place, de votre budget et de l'espace disponible, plusieurs combinaisons sont possibles. De plus, il est important de souligner que les taxes, l'installation et l'excavation ne sont pas incluses dans le prix étant donné que plusieurs options s'offrent aux milieux (fournisseurs, municipalités ou autres).

CARACTÉRISTIQUES DE L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

L'aménagement proposé dans cette fiche propose des activités qui concordent au développement des enfants âgés de 18 mois à 5 ans et de 5 à 12 ans.

De grands arbres ont été intégrés au projet dans le but de créer des îlots de verdure qui rendent le parc attrayant et des zones ombragées qui protègent les usagers du soleil.

L'installation de mobilier urbain dans ce projet d'aménagement permet aux gens de socialiser tout en surveillant les enfants.

L'espace nécessaire pour aménager cette aire de jeu est vaste et une attention particulière a été portée afin de ne pas surcharger l'espace et ainsi laisser des zones libres d'aménagement pour permettre la pratique d'activités libres telles que le soccer, le frisbee, les jeux coopératifs ou tout autre jeu pour les enfants!

L'aménagement de cette grande aire de jeu vient compléter agréablement les autres composantes d'un parc municipal (espaces verts, terrains sportifs, terrains récréatifs, sentiers, etc.). Cette zone permet de dynamiser l'aménagement et de compléter l'offre d'activités aux familles.



AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉ

- Pour une communauté de plus de 1000 personnes.
- Comme aménagement dans un grand parc municipal qui ne dispose d'aucun appareil de jeu pour enfant, ou dans une aire de jeu existante, mais dont la majorité des équipements arrivent en fin de vie.
- Dans la cour d'une école où l'on compte entre 150 et 300 élèves.

OÙ AMÉNAGER CET ESPACE?

Dans le but de répondre aux besoins des familles, on devrait retrouver dans chaque municipalité au moins une aire de jeu qui regroupe des équipements destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans et de 5 à 12 ans.

Dans un parc municipal qui offre des infrastructures sportives, l'aménagement d'une aire de jeu de base est important afin de permettre aux enfants de se divertir lorsque d'autres membres de leur famille pratiquent un sport organisé ou libre (soccer, baseball, tennis, etc.).

En fonction des autres installations offertes dans la municipalité (CPE, école ou municipalité séparée en secteurs), il est judicieux de développer les aires de jeu en complémentarité afin d'éviter les doublons et de favoriser la diversité dans les activités offertes.

Dans les municipalités qui sont éclatées en plusieurs agglomérations, dans celles qui sont composées de plusieurs quartiers résidentiels et dans celles qui sont séparées par une artère principale, par une rivière importante ou par un chemin de fer, il est recommandé d'aménager une aire de jeu pour chaque secteur afin de faciliter l'accessibilité aux installations.

Dans le but de faciliter l'accès aux équipements, de faciliter la surveillance et d'augmenter la sécurité des usagers à l'intérieur du parc, on favorisera l'aménagement de l'aire de jeu à proximité de l'entrée du parc, à l'avant plan des autres installations. On s'assure aussi de regrouper les appareils destinés à la clientèle d'âge préscolaire dans une section de l'aire de jeu.

De plus, on s'assure de respecter les marges de dégagement entre les différentes zones d'activités (ex. : terrains sportifs et aire de jeu), sinon, il faut faire l'installation de filets de protection.



MISE EN GARDE

Pour une communauté de moins de 1000 personnes. Dans ce cas, une aire de jeu de plus petite envergure pourrait être plus appropriée, voir la fiche « Prêt à construire » *Aménagement d'une aire de jeu pour 25 000 \$*.

Pour une municipalité où la cour d'école est adjacente au parc municipal et où le parc-école offre déjà une aire de jeu bien garnie. Dans ce cas, on favorisera le développement d'aires de jeu complémentaires.

Si vous disposez d'un espace restreint pour aménager l'aire de jeu.



SUGGESTION POUR BONIFIER CET AMÉNAGEMENT À LONG TERME

En fonction de l'espace disponible, cette aire de jeu pourrait être bonifiée après quelques années. Toutefois, si vous prévoyez réaliser cet aménagement en plusieurs phases, nous vous recommandons de planifier, dès le départ, la disposition de tous les appareils prévus dans le parc à la fin du projet. Ceci dans le but d'éviter d'avoir à déplacer des équipements, de s'assurer que les aires de dégagement de chaque appareil soient respectées et de s'assurer que vous ayez l'espace disponible pour la réalisation du projet.

Voici quelques éléments qui pourraient être ajoutés par la suite :

- Ajout d'un circuit de petits pas pour bonifier l'aire de jeu pour les enfants âgés de 18 mois à 5 ans pour miser sur le développement de l'équilibre.
- Ajout d'une planche à bascule à vague pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.
- L'installation d'un module pour les enfants âgés de 5 à 12 ans (si vous prévoyez déjà au départ d'ajouter cet appareil dans un avenir rapproché, le choix du circuit de grimpeurs pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, devra être modifié).

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ

- Acheter des équipements destinés à une utilisation publique.
- S'assurer qu'il est inscrit sur le contrat d'achat que les équipements respectent la norme CAN/CSA-Z614.
- Regrouper les appareils destinés à la clientèle d'âge préscolaire dans une section de l'aire de jeu.
- Respecter les marges de dégagement pour chacun des appareils.
- Aménager une surface amortissante adéquate.
- Respecter les consignes d'installation ou faire installer par le fournisseur.
- Si une rue ou un stationnement passe à proximité de l'aire de jeu, il est recommandé d'aménager une barrière entre ces deux installations. Toutefois, dans le but de rendre le parc attrayant, on favorisera l'aménagement de barrières vertes (arbres, arbustes, buissons, etc.) ou de clôtures décoratives plutôt que des clôtures en mailles de chaîne.

ENTRETIEN RECOMMANDÉ

- Racler régulièrement le matériel amortisseur.
- Ajouter du matériel amortisseur annuellement.
- Enlever les mauvaises herbes des surfaces de jeu.
- Inspecter régulièrement pour noter les pièces à remplacer et procéder aux réparations.

BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

L'aménagement d'une aire de jeu c'est beaucoup plus que de l'achat d'équipements par catalogue, par exemple. Nous vous invitons à contacter le Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour vous accompagner dans vos démarches d'aménagement afin de répondre à vos besoins, que le tout soit cohérent et pour que votre investissement soit durable.



5182, Boulevard Bourque
Sherbrooke (Qc) J1N 1H4
Tél. : 819 864-0864
Télec. : 819 864-1864

Courriel : csle@abacom.com
www.csle.qc.ca

MERCI À NOS PARTENAIRES



CLIENTÈLES CIBLÉES
18 mois à 5 ans
5 à 12 ans

SAISONS D'UTILISATION

POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT PAR PHASE : OUI

DURABILITÉ
20 à 25 ans



Végétation proposée



Pierres de rocaille locales de 18 à 30" de hauteur



Poubelle



Zone de fibres de bois



Zone de sable



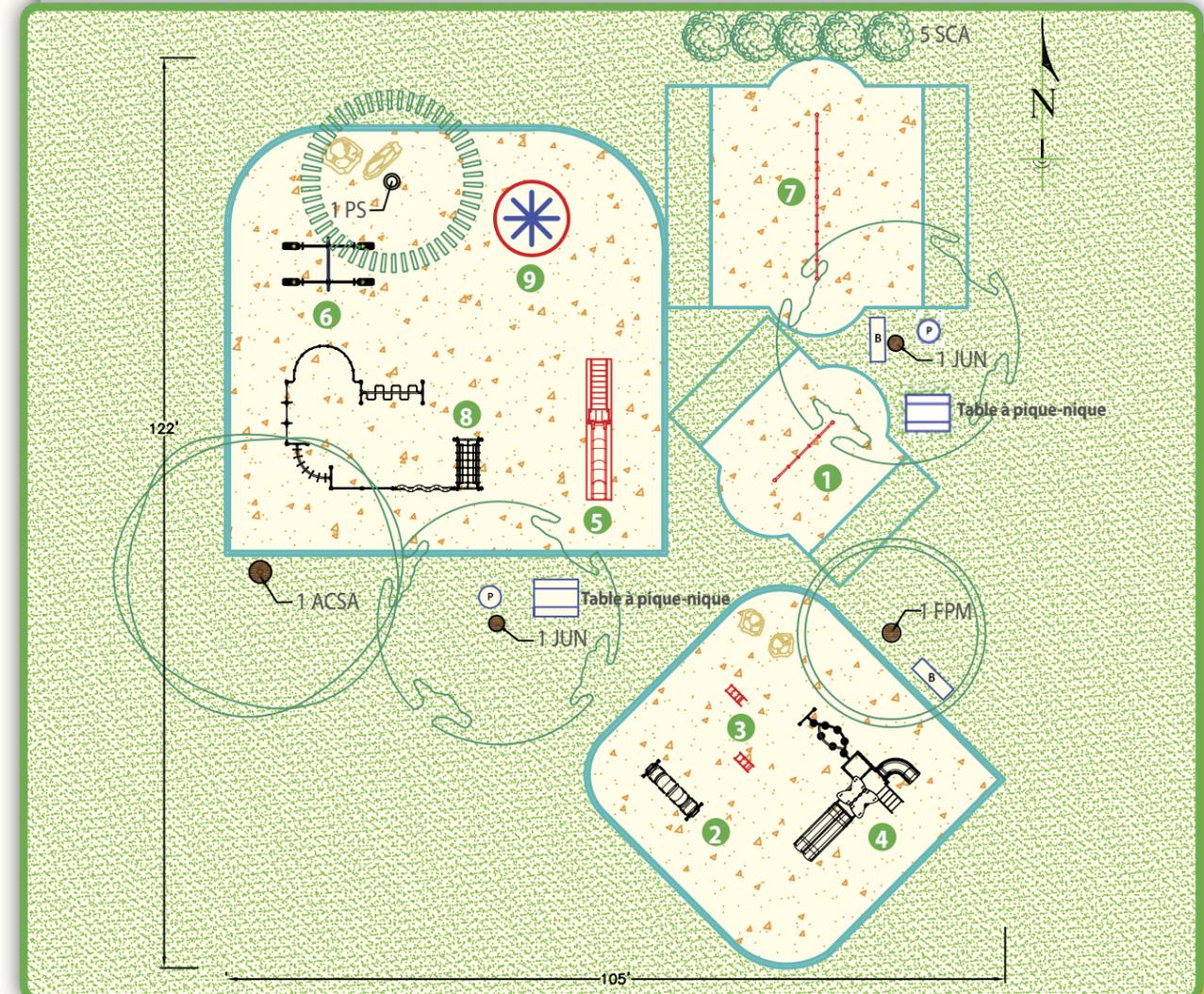
Zone gazonnée



Banc de parc



Bordure en billots de pruche ancrée au sol



LISTE DE VÉGÉTAUX

FEUILLUS	CODES	NOMS LATINS	QUANTITÉS
	ACSA	Acer Saccharium	2
	FPM	Fraxinus Pennsylvanica « Marshal »	1
	JUN	Juglans Nigra	3
CONIFÈRES	PS	Pinus strobus	1
ARBUSTES	SCA	Sanbusubus Canadensis	3

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 1 Balançoire 6' | 6 Planches à bascule |
| 2 Tunnel | 7 Balançoire 8' |
| 3 Équipements sur ressort | 8 Circuit de grimpeurs |
| 4 Module de jeu (18 mois à 5 ans) | 9 Carrousel |
| 5 Glissoire 6' | |